

23 avril 2010

Question d'actualité

De : Mme Danielle Caron

A : Mme Brigitte Grouwels, Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargée des Travaux publics, des transports, de l'Informatique régionale et communale et du Port de Bruxelles.

Concernant : la mise à l'arrêt des trams due à une panne d'électricité

Madame la Ministre,

Lundi 19 avril de 8h35 à 9h45, les liaisons de tram entre les arrêts Albert et Gare du Midi ont été interrompues. Les journaux ont précisé que les trams 3, 4, 51 et 81 étaient à l'arrêt durant plus d'une heure. Or, j'ai pu constater que les trams 92 et le 94 ont également cessé de circuler. J'ai pu lire que cette panne était due à la surchauffe d'une station de transformation d'électricité à la station de tram Horta.

Il me revient que les chauffeurs se sont plaints du fait que la STIB était inaccessible par tel. Ils ne pouvaient donc pas agir et se sont interrogés sur le fait qu'ils pouvaient ou non laisser descendre leurs passagers lorsqu'ils n'étaient pas à un arrêt spécifiquement marqué. De plus, ils n'ont pas pu correctement informer leurs passagers.

Suite à cet incident, j'aimerais vous poser quelques questions :

- Confirmez-vous les causes de la panne? Celle-ci est-elle due à un manque d'entretien? Quelles dispositions ont été prises pour que de telles pannes ne surviennent plus?
- Comment se fait-il que les chauffeurs ne puissent pas atteindre le STIB par téléphone ? Quelles dispositions ont été prises ou seront prises pour qu'un tel inconvénient ne se reproduise plus?
- Des bus ont-ils été mis à la disposition des voyageurs afin de remplacer les trams immobilisés?

D'avance, je vous remercie de votre attention et de votre réponse.



Danielle CARON